

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-04-20-022

Séance du 20 avril 2026

Date de convocation : 14 avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Philippe BELAIR, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
BELAIR Philippe	P		BERNARD Cathy	P	
RAVEROT Laurence	P		SARIKAYA Hakan	P	
GUILLEMOT Christian	P		PACCARD Maryse	P	
PIRAT Anne	A	P. BELAIR	DEVILLE Nadège	P	
BERTRAND René	P		MARQUES Sandra	P	
LOUPY Fabienne	P		SAMIER Aurore	A	G. BARRIQUAND
PAQUELET Jean Yves	P		RAMBEAU Anthony	P	
DESREUMAUX Virginie	P		PONCEBLANC Anaïs	P	
BARRIQUAND Gilbert	P		BARBOLAT Nicolas	P	
GENILLON Franck	A	E. FABIANO	BOUSSEBHA Djillali	P	
JARLES Serge	P		GALLAGA Isabelle	P	
HENRIQUES Ginette	A	L. RAVEROT	MILAN Julie	P	
BELDONT Corinne	P		PERRIN Xavier	P	
FABIANO Éric	P		COLIN Albane	P	
BRELOT Laurent	P				

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas BARBOLAT

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Pouvoirs : 4

Quorum : 15

Objet : FINANCES – Affectation définitive du résultat 2025

Rapporteur : René BERTRAND, quatrième adjoint

René BERTRAND, quatrième adjoint, rappelle la délibération 2026-02-25-002 portant sur l'affectation anticipée du résultat 2025 et présente à l'assemblée le résultat définitif de l'exercice 2025, identique à celui présenté lors de la séance du 25 février 2026 :

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20260420-2026-04-20-022-DE
Date de réception préfecture : 27/04/2026

		DEPENSES dont charges rattachées	RECETTES dont produits rattachés	SOLDE (R-D)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE N (mandats et titres)	section de fonctionnement	6 692 755,84 €	7 339 020,08 €	646 264,24 €	
	section d'investissement	2 020 949,68 €	2 207 881,27 €	186 931,59 €	
REPORTS EXERCICE N-1	Reports en section de fonctionnement		1 243 116,18 €	1 243 116,18 €	
	Reports en section d'investissement (001)		142 988,51 €	142 988,51 €	
TOTAL EXERCICE	réalisations + reports N-1	8 713 705,52 €	10 933 006,04 €	2 219 300,52 €	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	section de fonctionnement				
	section d'investissement	552 920,33 €	211 055,40 €	-341 864,93 €	
	TOTAL	552 920,33 €	211 055,40 €	-341 864,93 €	
					solde définitif par section
RESULTAT CUMULE	section de fonctionnement	6 692 755,84 €	8 582 136,26 €	1 889 380,42 €	1 889 380,42 €
	section d'investissement	2 573 870,01 €	2 561 925,18 €	- 11 944,83 €	329 920,10 €
	TOTAL CUMULE	9 266 625,85 €	11 144 061,44 €	1 877 435,59 €	

Le résultat définitif étant identique à celui présenté, le tableau des résultats de l'exercice 2025 reste le même :

Résultat global de la section de fonctionnement 2025	1 889 380,42 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2025	329 920,10 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2025	-341 864,93 €
Couverture du besoin de financement 2025 (compte 1068)	11 944,83 €
Dotations complémentaires de réserve (compte 1068)	638 350,00 €
Solde du résultat de fonctionnement – report compte R 002	1 239 085,59 €

L'ensemble de ces montants est inscrit au budget primitif 2026, ainsi que le détail des restes à réaliser.

Vu les articles L. 2311-5 et L1612-32 du CGCT,

Vu le décret 2025-1428 du 30 décembre 2025,

Il est proposé à l'Assemblée de conserver l'affectation de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 1 889 380,42 € comme suit :

- Un report en recettes de fonctionnement au compte R002 d'un montant de 1 239 085,59 €
- Une affectation en recettes d'investissement au compte 1068 d'un montant de 650 294,83 €.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 5 abstentions et 24 pour, décide :

- **La reprise définitive du résultat de l'exercice 2025 sur l'exercice 2026 telle qu'indiquée ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Le Maire,

Philippe BELAIR

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20260420-2026-04-20-022-DE
Date de réception préfecture : 27/04/2026